

Séance publique du 9 juillet 2002

Délibération n° 2002-0706

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Travaux de carrosserie sur véhicules légers - Appel d'offres ouvert multi-attributaires**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Un dossier de consultation des entrepreneurs relatif aux travaux de carrosserie sur véhicules légers est soumis au Conseil.

Ce marché à passer a pour objet la réalisation de prestations de carrosserie et travaux divers et concerne les 1 100 véhicules du parc automobile communautaire dont le poids total en charge (PTC) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, soit 500 berlines, 400 fourgonnettes, 180 fourgons et 30 remorques. Les prestations à réaliser sont les suivantes :

- réparation et remplacement d'éléments de carrosserie,
- préparation et peinture des éléments réparés et remplacés,
- petits travaux de mécanique ou d'électricité liés à l'intervention,
- travaux de vitrerie,
- travaux de sellerie,
- travaux de marquage et pose-dépose de sérigraphie,
- traitement anticorrosion, insonorisation, protection des bas de caisse,
- nettoyage dégraissage intérieur-extérieur,
- convoyage éventuel des véhicules accidentés.

Afin d'améliorer la maîtrise et la coordination de la commande de ces prestations, il est nécessaire de passer un marché pour l'ensemble des services de la Communauté urbaine. Compte tenu du caractère aléatoire de la quantité et du rythme des réparations à réaliser, un marché à bons de commande utilisant les fourchettes maximum autorisées par le code des marchés publics est préconisé.

Par ailleurs, la structuration de l'offre de service en matière de carrosserie composée largement de petites et moyennes entreprises et la nécessité pour la Communauté urbaine d'assurer les travaux de réparation dans les délais les plus brefs pour ne pas perturber le fonctionnement des services imposent qu'une sécurité maximum d'exécution de ces prestations soit garantie. Une telle sécurité ne peut être assurée par un seul prestataire.

Aussi est-il souhaitable de recourir à la pratique du marché multi-attributaire dans les conditions de l'article 72 -I-3 du code des marchés en retenant, de façon proportionnée au besoin, trois attributaires.

Un appel d'offres ouvert composé d'un lot unique multi-attributaire (trois prestataires) serait lancé en vu de l'établissement d'un marché à bons de commande, en application des articles 33, 39, 40, 58 à 60, 72-I-1er et 72-I-3° du code des marchés publics, avec :

- un montant annuel minimum de 30 000 € HT,
- un montant annuel maximum de 120 000 € HT.

Ce marché aurait une durée ferme de sa date de notification au 31 décembre de la même année. Il pourrait être expressément reconduit pour une durée totale n'excédant pas trois ans ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Vu les articles 33, 39, 40, 58 à 60, 72-I-1er et 72-I-3° du code des marchés publics ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte le dossier de consultation des entrepreneurs, lequel sera rendu définitif.

2° - Décide :

a) - que la prestation visée ci-dessus sera traitée dans le cadre d'un marché à bons de commande, conformément aux articles 72-I-1er et 72-I-3° du code des marchés publics,

b) - de procéder, pour son attribution, par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics.

3° - Autorise monsieur le président à :

a) - accepter et à signer l'offre retenue pour valoir acte d'engagement,

b) - accomplir et à signer tous les actes y afférents.

4° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - direction de la propreté - exercices 2003 et suivants :

- section de fonctionnement - compte 615 511 :

- fonction 020 - ligne de gestion 011 410,

- fonction 813 - ligne de gestion 011 401,

- fonction 812 - ligne de gestion 011 395,

- section d'investissement :

- compte 215 830 - fonction 812 - ligne de gestion 010 794.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,